



Communiqué de presse - Mercredi 10 novembre 2021

5e édition du label « Fabriqué à Paris » : La Ville distingue 386 artisans, entrepreneurs et créateurs parisiens

386 artisans, entrepreneurs et créateurs fabriquant à Paris ont été sélectionnés au titre de la promotion 2021-2022 du Label « Fabriqué à Paris ». Les Parisiennes et les Parisiens seront prochainement invités à voter pour désigner leurs produits « coups de cœur ».

La Ville de Paris a créé il y a quatre ans un label qui valorise les produits fabriqués à Paris et démontre l'excellence et la diversité de l'artisanat parisien.

Un jury présidé par Olivia Polski, Adjointe à la Maire de Paris en charge notamment du commerce et de l'artisanat, et Nicolas Bonnet-Oulaldj, conseiller de Paris qui avait présidé la Mission d'information et d'évaluation « Fabriquer à Paris », s'est réuni le lundi 8 novembre 2021. Il était également composé des élu(e)s Afaf Gabelotaud, Adjointe à la Maire de Paris en charge notamment du développement économique, Frédéric Hocquard, Adjoint à la Maire de Paris en charge notamment du tourisme, Florentin Letissier, Adjoint à la Maire de Paris en charge notamment de l'économie circulaire.

Des personnalités qualifiées ont également participé au jury : Dominique Restino, président de la CCI Paris, Pascal Barillon, président de la CMA Paris, Alain Soreil, directeur de l'école Duperré, Laura Hazan, directrice du collectif Coulanges, Elisa Yavchitz, DG des Canaux,, Sylvie Adigard, chroniqueuse chez TéléMatin, Ce jury a sélectionné 386 lauréats, à découvrir sur **www.paris.fr/fabriqueaparis**

Olivia Polski se réjouit « *du succès de cette 5ème édition, avec plus d'une cinquantaine de nouveaux produits labellisés. Le label s'ancre de plus en plus dans le paysage artisanal et le tissu créatif parisien. Il répond à une demande croissante des Parisiens et des touristes recherchant la qualité, l'authenticité et la possibilité de soutenir les acteurs locaux par leurs achats.* »

Découvrez les 15 lauréats

Parmi les 386 produits labellisés, le jury a également tenu à distinguer 15 lauréats, répartis en cinq catégories. Le premier prix de chaque catégorie sera récompensé d'un prix de 2.000 euros, le deuxième de 1.000 euros, et le troisième de 500 euros.

Produits manufacturés

1. Pulls recyclés, par la Clinique du Pull
2. Entropie, par Nicolas Pinon et Dimitri Hlinka
3. Pochettes solidaires, par Esat de la Bièvre

Artisanat alimentaire

1. Le Pain qui fait du Bien, par Pane Vivo
2. Eau Probiotique, par Symbiose
3. Produits laitiers, par Laiterie La Chapelle

Univers de la Maison

1. Vases Puisi, par Siqou
2. Gamme de Tapisserie, par Méricot Sanzay
3. Consoles Jumelles, par MaPetiteCabane

Mode et accessoires

1. Broches les Souffleuses, par Fables
2. Robe CRo10, par Charles Pottier
3. Sandales ergonomiques, par Foteini

Prix Innovation

1. Eco-Trench modulable, par Edmée
2. Culottes Périodiques, par la Culotte Parisienne
3. la Lessive de Paris, par la Lessive de Paris

Le coup de cœur des Parisiens

C'est désormais aux Parisiennes et aux Parisiens de faire leur choix ! À partir du lundi 15 novembre et jusqu'au dimanche 21 novembre, ils sont appelés à voter pour désigner leurs « coups de cœur ». Le gagnant de ce vote sera lui aussi récompensé d'un prix de 2.000 euros. Pour voter, il suffit de se rendre sur le site internet : <https://label-fabrique-a-paris.paris.fr/>

Une cérémonie de remise de prix, présidée par la Maire de Paris, se tiendra à l'Hôtel de Ville le lundi 22 novembre à 17H30 en présence de l'ensemble des lauréats.

Contact presse : Mathurin Gallice-Genty : 01 42 76 49 61